



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des relations avec les collectivités locales  
Bureau de l'environnement**

Affaire suivie par : Yvane RENNELA  
Téléphone : 04 67 61 62 57  
Mél : [yvane.rennela@herault.gouv.fr](mailto:yvane.rennela@herault.gouv.fr)

**Montpellier, le 13 SEP. 2024**

le préfet de l'Hérault

à

Monsieur le Président  
de la communauté d'agglomération Lunel Agglo

ZAC Luneland  
152 Chemin des Merles  
34 400 LUNEL

Objet : ouverture de l'enquête publique préalable à la La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Saturargues en vue de la réalisation d'un pôle d'économie circulaire sur la commune.

PJ : arrêté d'ouverture d'enquête publique et avis au public.

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Saturargues en vue de la réalisation d'un groupe scolaire, est soumis à une enquête publique qui se déroulera du lundi 14 octobre 2024 à 09h00 au vendredi 15 novembre 2024, soit 33 jours consécutifs.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez recevoir.

Pour le préfet et par délégation,  
L'adjoint au chef de bureau,

Christine PEPHILY